

Colloque International organisé par l'AULF et le LESCLaP-CEP

Standardisation et vitalité des langues de France

à Amiens, les 13 et 14 octobre 2011

Appel à communications

Ce colloque vise à poser la question de la standardisation en rapport avec l'un de ses enjeux principaux, celui de la vitalité des langues. Ce questionnement est confronté à la fois à l'unité du cadre politique français, et à la grande diversité des situations linguistiques de ces "langues de France".

Une littérature scientifique abondante sur la standardisation présente très généralement celle-ci comme un attribut essentiel de toute langue nationale ou nationalitaire - toute langue dont un groupe fait un symbole identificateur et politique. Mais sans doute faut-il distinguer plusieurs aspects de la standardisation, qui est un processus multiforme. Par exemple, élaborer une graphie unifiée, mettre au point une version standard de la langue écrite, travailler à définir un usage oral fédérateur, sont des chantiers normatifs aux contraintes bien différentes. De plus, ces travaux ne sont pas un achèvement, puisque l'essentiel est d'installer le standard au cœur des pratiques - la standardisation est liée à la *normalisation*. Mais *quels sont les rapports entre la vitalité des pratiques et la standardisation-normalisation ?*

La plupart des groupes linguistiques travaillent beaucoup à ces questions, mais sous des formes et à des degrés très différents. Certaines langues, même, - c'est-à-dire la collectivité de leurs locuteurs et promoteurs - ont adopté des positions originales à ce sujet, comme la *polynomie* en Corse. D'autres enfin se préoccupent peu d'unifier la langue, pour donner toute la priorité à soutenir leur vitalité - les deux termes étant sentis comme contradictoires. Un état des lieux des langues de France sera utile, sans le limiter aux questions graphiques (cf. colloque de l'AULF en 2000).

La question des méthodes d'évaluation de la vitalité des langues de France a été posée à Amiens il y a douze ans, et l'on concluait à la nécessité d'une grande prudence en la matière. Puis vint l'enquête de l'INSEE-INED (1999-2002), intégralement quantitative et déclarative, dont beaucoup d'interprétations furent tout sauf prudentes (conçue pour étudier la transmission des langues, elle a souvent été (sur)interprétée comme un état des lieux). En matière de vitalité, donc, nous avons quelques travaux positifs et pas seulement les alertes données dans la presse sur la mort des langues et les langues en danger. La tonalité générale est cependant dans l'ensemble négative.

E pur si muove ! Et pourtant, nous voyons mettre en œuvre des politiques régionales, et même nationale, tantôt positives, tantôt négatives, en tout cas pleines de contradictions ; elles coexistent et parfois convergent avec

une production et une vie culturelles plutôt riches, au moins dans certaines langues, et au total avec une présence continuée des langues de France dans le paysage.

La question spécifique de ce colloque sera de se demander quel rôle joue le travail de standardisation par rapport aux efforts produits pour soutenir, voire revitaliser nos langues. La *standardisation* est-elle indispensable à la *vitalité*, utile, contre-productive, indifférente ? Que se passe-t-il à l'oral, en la matière ? Et l'écrit standard : à qui et à quoi exactement sert-il ? Comment définir sa réussite, et quelles sont les conditions de sa réussite ? Est-ce qu'il est utile à la vitalité de la langue ?

Peut-on s'en passer ? ou plutôt, comment fonctionnent les groupes linguistiques qui ne disposent pas d'un standard ? - question quasiment exotique dans le cadre culturel français, et d'autant plus intéressante. Comment comprendre les réticences où les refus ? Comment définir les acteurs légitimes de la standardisation ? Mais n'y a-t-il pas d'autres termes qui s'imposent, pour certaines de nos langues ? dans certains cas, ne parlera-t-on pas plutôt de koinèisation ? d'autres formes de régulation ?

Au total, on peut attendre de ce colloque :

- un état des lieux de la standardisation des langues de France
- une réflexion d'intérêt théorique et pratique sur l'articulation entre standardisation et vitalité.

Modalités :

Les projets de communications (résumé de 200 mots environ, portant nom, adresse et affiliation) devront parvenir, par courrier électronique, à l'adresse : lesclap@u-picardie.fr

→ Date limite pour la soumission : 15 février 2011

→ Date de notification d'acceptation : 15 mars 2011

Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement. Les informations sont et seront disponibles sur le site du LESCLaP : <http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/>

Le montant de l'inscription au colloque (incluant les déjeuners) est fixé à 50 €.

Comité scientifique du Colloque : (membres de l'AULF et membres du LESCLaP) Caubet Dominique, Chaker Salem, Denis Gwendal, Donabedian Anaïd, Eloy Jean-Michel, Forlot Gilles, Fusina Jacques, Garcia Brigitte, Jagueneau Liliane, Mathieu Cécile, Rey Christophe, Reynès Philippe, Sauzet Patrick, Sibille Jean, Simoni-Aurembou Marie-Rose.

Annexe : **Les langues de France**(en plus du français)

Langues territoriales de la France métropolitaine

▼ dialectes allemands d'Alsace et de Moselle : alémanique et francique ▼ basque ▼ breton ▼ catalan ▼ corse
▼ flamand occidental ▼ occitan (ou langue d'oc) ▼ francoprovençal ▼ langues d'oïl : picard, normand, angevin, poitevin-saintongeais, bourguignon, franc-comtois, lorrain roman, champenois, wallon, parlers centraux (Ile-de-France, Orléanais, Touraine, Berry, Bourbonnais)... ▼ parlers liguriens de France (Bonifacio, et Haute Vallée de la Roia)

Langues non territoriales de la France métropolitaine

▼ langue des signes française (LSF) ▼ arabe maghrébin ▼ arménien occidental ▼ berbère ▼ judéo-espagnol ▼ rromani ▼ yiddish

Langues des DOM TOM et de la Nouvelle Calédonie

▼ créoles à base lexicale française (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) ▼ créoles à base lexicale anglaise de Guyane Française : nenge(e) (ndyuka, aluku, pamaka) et saamaka ▼ Langues amérindiennes de Guyane française : kali'na, wayana, arawak, palikur, wayampi, émérillon (ou teko) ▼ hmong de Guyane française ▼ variétés de la langue maori (reo ma'ohi) parlées en Polynésie française : tahitien (reo tahiti), mangarévien (reo magareva), marquisien ('eo enana ou 'eo enata), langue des Australes (reo tuha'a pae), langue des Tuamotu (reo pa'umotu) ▼ walissien et futunien ▼ langues de Nouvelle-Calédonie : nêlêmwa-nixumwak, yuanga, nyelâyu, caac, jawe, fwâi, nemi, pije, pwaamei, pwapwâ, langue de Voh-Koné, paicî, cèmuhî, ajië, arhâ, arhõ, neku, 'ôrôê, sîshë, xârâcùù, xârâgurè, tîrî, drubea, numèè-kwênnyii, iaai, fagauvea, drehu, nengone ▼ mahorais (shimaoré) ▼ malgache de Mayotte (kibushi kimaoré)